



FORMATION

Avoir la méthodologie en vue d'obtenir l'agrément « Mon Accompagnateur Rénov' » - MAR

Architectes, saisissez l'opportunité d'être acteurs de la transition énergétique grâce à l'agrément "Mon Accompagnateur Rénov' - MAR". Depuis juillet 2023, le dispositif est pleinement opérationnel, vous permettant de guider vos clients dans leurs projets de rénovation énergétique, conformément à la loi "Climat et Résilience" de 2021. En plus de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique, cela renforce votre attractivité professionnelle et vous positionne dans un secteur en pleine croissance.

86 %

de satisfaction

COMPÉTENCES CLÉS

1. **Comprendre le rôle et les responsabilités de l'accompagnateur Ma Rénov'** acquérir une compréhension approfondie du rôle et des responsabilités d'un accompagnateur Rénov', pour pouvoir guider efficacement les clients tout au long du processus de rénovation.
2. **Analyser les besoins spécifiques de rénovation** identifier et évaluer les besoins spécifiques en matière de rénovation des clients - vue dans une formation complémentaire sur la rénovation -> FEEBât DynaMOE 1
3. **Planifier et coordonner les projets de rénovation** démontrer sa capacité à développer un plan de projet de rénovation cohérent, qui répond aux besoins du client tout en respectant les contraintes budgétaires et temporelles.
4. **Naviguer dans la réglementation relative à la rénovation** comprendre la réglementation locale, régionale et nationale en matière de rénovation pour s'assurer que tous les travaux respectent les codes appropriés.
5. **Conseiller les clients sur les options de financement** comprendre et expliquer clairement les options de financement disponibles pour les projets de rénovation, y compris les subventions et autres formes d'aide.
6. **Communiquer efficacement avec les clients et les parties prenantes** démontrer leur capacité à communiquer clairement et efficacement avec les clients et les autres parties prenantes.

PROGRAMME

1^{ère} séquence : **La mission "Mon Accompagnateur Rénov'" et analyse de l'audit** comprendre la définition de la mission dans le décret, les missions que l'architecte peut proposer, assurance et points de vigilance, rappel des points clés d'un audit et repérer les erreurs...

2^{ème} séquence : **Mandat et ingénierie financière**

- Identifier les aides financières nationales, régionales et locales
- Elaborer un plan de financement selon les préconisations de l'audit

3^{ème} séquence :

- Correction de l'exercice
- Questions réponses sur le volet financier

4^{ème} séquence : **Accompagnement en phase chantier**

- Parcours de mission mon accompagnateur Rénov'
- Point sur la différence entre missions de maîtrise d'œuvre et accompagnateur Rénov'
- Points de vigilance sur les responsabilités
- Identifier et connaître les outils d'autocontrôle
- Descriptif pas à pas des missions à mener

MODALITÉS

Distanciel

- Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- Exercices d'application individuels ou en sous-groupes : études de cas, quiz...

PUBLICS

- Architecte
- Architecte expert
- Collaborateur
- Dirigeant d'entreprise
- Responsable

14h

THÉORIE ●●○○○

PRATIQUE ●●●○○